



Commande annulé suite indispo

Par **Steph03_old**, le **04/07/2007** à **17:22**

BonjourrrrrJ'ai passé une commande sur le site amazon.fr le 29/06/07, ce matin (04/07/07) j'ai reçu un email de la part d'amazon comme quoi ma commande avait été annulée, faute de disponibilité du produit commandé. Je me suis donc connecté sur le site en question et le matériel était toujours dispo et en stock, je les ai alors contacté par téléphone, on m'a répondu que la commande, bien qu'ayant été passée sur leur site, n'avait pas été passée auprès d'eux, mais auprès d'une autre entreprise, au passage je me suis rendu compte que le prix du produit que j'avais commandé avait doublé. J'ai donc contacté cette autre entreprise qui m'a expliqué qu'il faisait ça dans mon intérêt étant donné que le délai de livraison était passé de 13 jours à 1 moi. Je pense surtout qu'ils avaient fait une erreur tarifaire sur le site et qu'ils ne souhaitent pas me vendre la marchandise à ce prix. rnMa question est donc la suivante, ont-ils le droit d'annuler ma commande pour cause de délai de livraison sans m'en avertir avant, et dans le cas contraire ai-je un recours pour réclamer le matériel au prix initial ?rnPour info la seule trace de l'achat qui me reste est en possession d'amazon.fr, car sur ma page perso du site toutes les informations relatives à mon achat ont disparu.rnMerci de l'aide que vous m'apporterez j'en suis sûr :)rnCordialemntStéphaneEdit: Le vendeur en question est Akalead, j'ai regardé sur leur site et dans les CGV j'ai trouvé ceci rn"Les produits sont proposés à la vente jusqu'à épuisement du stock. Dans l'hypothèse où l'un des produits commandés par le Client ne serait pas disponible dans nos stocks, KLD - Akalead.com s'engage à contacter le Client par email [...]"rn"Les prix figurant sur la commande après sa validation et son enregistrement sont fermes et définitifs :[...]"rnMais également ceci, qui n'apporte pas forcément de l'eau à mon moulin, pour moi le prix de vente sur le site était de 124.90 et est passé à 229,60, vous noterez que la faute de frappe ne frappe pas à l'œil :)rn"Les prix pratiqués sont sous réserve d'erreur typographique ou de modification du taux de TVA française [...]"rnDe plus le produit qui soit disant était en rupture de stock est noté comme étant "en stock" sur leur propre site.rnMerci de votre patience et du temps que vous me consacrerez.